



CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR CONSULTATION ELECTRONIQUE

Relevé de décisions du 20 février 2019

Ont répondu à la consultation :

Bellat Guillaume, Benoit Michael, Brazidec Carole, Buhé franck, Cantin Gérard, Carn Jean-Yves, Drouère Bernard, Gaigne Jean-Pierre, Guillerm Edouard, Le Bars Thierry, Le Bechennec Stéphane, Le Breton Nathalie, Le Meur Pierre, Le Vigouroux Sylvie, Mercier Magali, Monet Laurent.

En application de l'article 12.2 des Statuts de la Ligue de Bretagne, les membres du Conseil d'administration ont été consultés par voie électronique du 15 février 2019 de 14h00 au 20 février 2019 – 16h00.

L'ordre du jour: ELECTION à la PRESIDENCE DE LA COMMISSION DES RECLAMATIONS ET DES LITIGES.

Suite à la démission d'Olivier Louette, Franck BUHE est candidat à la succession d'Olivier LOUETTE.

Résultat du vote

POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Franck BUHE est élu à l'unanimité

Sylvie Le Vigouroux
Présidente

Valérie Pollie
Secrétaire générale